

ABONNEMENTS

Canada (UN AN)... \$2.00
Etats-Unis (UN AN)... \$2.25
Prix spécial pour les étudiants, les instituteurs, les institutrices et les membres de l'A. C. J. :
Canada (UN AN)... \$1.00
Etats-Unis (UN AN)... \$1.25
Etranger (Union postale).
UN AN..... f. 13.50

LA VÉRITÉ

REVUE HEBDOMADAIRE

Fondée par J.-P. Tardivel, le 14 juillet 1881

"VERITAS LIBERABIT VOS — LA VERITE VOUS RENDRA LIBRES"

AVIS

TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT D'ADRESSE DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DE L'ANCIENNE ADRESSE

Bureaux :

Chemin Sainte-Foy
près Québec.

TELEPHONE : 1750

PAUL TARDIVEL, Directeur-Gérant

SOMMAIRE

Lugubre dépêche (Vive Pie X !)
Boulogne-sur-Mer (Berceau de saint Patrice).
Lacordaire et les grands principes..... Jules ROMAIN
Ils fraternisent..... Jean BOURGET
Pour les retraites fermées. — Je suis trompette. — Empressement.
Comment on prépare l'avènement de l'Impérialisme..... LUMEN
La Caisse d'économie scolaire de Boucherville. — Pour la colonisation.
La manie des périls..... Paul CARON
La question scolaire..... L. H.
Mgr Labrecq rappelle ce que sont nos unions ouvrières. — Ce n'est pas un règlement final
Ne nous endormons pas !..... Antonio PLANTÉ
La " Croix " — Centenaire de Constantin.
Encore une !..... J. P. LEFRANC
Tablier ou paroissien. — Jaunisse. — Bonne nouvelle. — A l'occasion du centième anniversaire d'Ozanam. — Abolition de la buvette — Retard — Irlandais contre Canadiens français. — Drame de la boisson.
Conseils aux catholiques d'action. — Au tableau d'honneur. — L'anglais n'est pas nécessairement la langue des Etats-Unis. — Discours de prorogation. — Un truc maçonnique découvert. — A propos des " Semaines sociales " — En garde. — On laisse respirer la victime. — En Passant : (Un missionnaire atteint de la lèpre ; Caisse florissante ; Le secret de la confession, etc.)

BOULOGNE-SUR-MER

Berceau de saint Patrice

Encore une autre légende qui s'en va, dissipée par l'histoire documentée. Quoiqu'en aient dit certains orateurs du 17 mars, saint Patrice, l'apôtre de l'Irlande n'est pas irlandais, pas plus que la victoire de Carillon n'est un fait d'arme des régiments anglo-celtiques.
Cette fois c'est un chanoine anglais de Londres, le Rév. William Fleming, curé de Moorefields qui met fin aux légendes propagées au sujet du lieu d'origine de saint Patrice.
Le Rév. Fleming dans un ouvrage très fortement documenté étudie d'a bord et démolit ensuite les histoires fantaisistes des écrivains qui font naître saint Patrice, les uns en Irlande, les autres en Ecosse en Angleterre ou dans le pays de Galles. Puis il établit solidement que l'apôtre de l'Irlande est né en France à Boulogne-sur-Mer.
Disons tout de suite que le livre du Rév. Fleming a été traduit en français par l'abbé Th. Mermot.
Le Rév. P. Fleming cite le principal passage de la confession écrite par saint Patrice lui-même où il est dit " qu'il naquit dans le quartier d'une ville appelée Bonaven où il y avait un camp romain et que vers sa quinzième année il fut enmené en captivité par les Irlandais d'Ecosse, peuple à qui il a accordé le plus généreux pardon."
En langue gallo-celtique Boulogne-sur-Mer ou Bononia s'appelait alors Bonaven.
Pour être plus précis le quartier de Bonaven dont parle saint Patrice avait nom *Nemthur* ou *Nemtor* ; il y avait là un camp romain et une immense tour bâtie par Caligula et qui dominait et éclairait la mer. On trouve encore aujourd'hui les ruines de ce phare romain situé dans un quartier suburbain de Boulogne-sur-Mer.
Tous les historiens s'accordent à dire que vers 388 les Irlandais d'Ecosse conduits par le roi Niall envahirent les côtes de la Gaule et de la Bretagne, s'accablèrent Boulogne-sur-Mer et firent des prisonniers. Or saint Patrice est né en 373 ; il avait donc quinze ans en 388.
Le chanoine Fleming conclut en disant que saint Patrice l'apôtre de l'Irlande était un Breton armoricain né à Boulogne-sur-Mer.

RETARD

Cette semaine la *Vérité* est publiée une journée en retard.
Nous mettions sous presse quand est arrivée la fausse nouvelle de la mort du Pape. Ne pouvant ni faire confirmer ni faire démentir la lugubre dépêche, nous avons cru qu'il était plus sage d'attendre des dépêches officielles.

Lacordaire et les grands principes

S'il faut en croire le *Pays*, le Dr Villecourt, grand admirateur de la Révolution française, aurait cité dans un discours récent quelques paroles attribuées à Lacordaire dans un de ses sermons de Notre-Dame de Paris :
" La révolution française, aurait dit l'éloquent religieux, a été l'épanouissement des principes évangéliques."
Et de cette énormité qu'il n'appuie d'aucun ouvrage, d'aucun document, le Docteur du *Pays* conclut par cette abomination :
" La révolution française a été pour le monde un fait non moins important que l'avènement du Christianisme."
Cette comparaison fait bondir tout chrétien qui connaît l'histoire vraie de la révolution française aux dessous *satanico-maçonniques*.
Il est certain, malheureusement, que Lacordaire au temps où il était saturé et *sursaturé* de libéralisme a dit bien des choses regrettables, et formulé grand nombre d'équivoques.
On sait qu'il fut même mandé à Rome en 1850 pour y signer certaines déclarations et soumissions.
L'abbé Jules Mord dans sa *Somme contre le catholicisme libéral*, écrit à ce sujet :
" Le P. Lacordaire dont les vertus rassuraient ses supérieurs, mais dont les facultés dominatrices sur les fautes rendaient les utopies plus dangereuses, avait plus particulièrement un dossier assez plein à liquider... Il fut mandé à la Sacrée Congrégation du Concile."
C'est alors qu'il dû se dépouiller du vieil homme libéral.
On ne peut certes pas mettre en doute la sincérité de la soumission de Lacordaire.
Il est admis aussi qu'il regretta bien des paroles avant de mourir.
Le journal de la Loge n'a guère le droit pour mousser parmi les catholiques de ce pays l'œuvre infernale et satanique de la révolution, de s'autoriser des paroles que Lacordaire aurait pu prononcer dans un moment d'aveuglement, mais qu'il n'a pas manqué assurément de regretter.

JULES ROMAIN.

Pour les retraites fermées

Dimanche le 14 avril, il y aura dans la salle paroissiale de l'Immaculée Conception, Montréal, à 10 heures a. m. une grande réunion des anciens retraités, convoquée par le Comité des Retraites fermées.

Le bill du *Home Rule* vient d'être présenté aux Communes d'Angleterre.

Ils fraternisent

Très édifiant ce *Knight of Columbus* qui verse des pleurs dans le gilet ou mieux dans le tablier du directeur du *Pays*, Godfroy Langlois, et raconte ses désillusions de *columbustier* après avoir passé, dit-il, par les cérémonies ridicules et folichonnes de l'initiation.
Et ce brave chevalier aux illusions perdues s'écrie comme fiche de consolation : " Nous valons autant que les *Forestiers Indépendants*... "
Valoir autant que l'Ordre neutre, mixte et suspect de feu l'Iroquois franc-maçon Oronhyateka, c'est en somme valoir peu et moins que peu pour une organisation dite catholique.
En vérité, il n'est pas fier ce chevalier qui compare les *K. of C.* à l'*I. O. F.* et confie sa prose à l'organe de la Loge.
Quand nous disions que chevaliers et émancipés fraternisent !

JEAN BOURGET.

Je suis trompette...

C'est le F. Clémenceau qui disait aux franc-maçons de France : " Je suis trompette, soufflez-moi dedans."
Et l'on sait si la secte maçonnique a soufflé dedans.
M. Godfroy Langlois, lui, est la trompette de la Loge de Montréal.
On l'a vu à l'Assemblée Législative et dans son journal le *Pays* travailler pour faire adopter un à un les articles du programme de la franc-maçonnerie internationale.
Oui, je suis trompette, soufflez-moi dedans !
Reste à savoir si les électeurs de la division Saint-Louis de Montréal l'entendront de cette façon.
On ne peut pas servir deux maîtres.
M. Langlois est-il le représentant de Saint-Louis ou la trompette de la Loge ?

Empressement

Le *Pays* met plus d'empressement à publier périodiquement la liste des noms des ecclésiastiques qui font partie du cercle Lafontaine des *Knights of Columbus*, qu'il en a montré à afficher les noms des 93 de la Vénérable Loge l'Emancipation.
Cet empressement est suspect.
On dirait des essais d'anticléricalisme.

Bas les masques, petite brochure antimaçonnique du R. P. Couët qu'il faut lire et propager.

En librairie 5 sous ; 7 sous par la poste ; la Propagande des Bons Livres, à nos bureaux.

LUGUBRE DÉPÊCHE

VIVE PIE X !

Une dépêche annonçant la mort soudaine de S. S. Pie X a été propagée jeudi dans le monde entier, jetant le deuil et la tristesse dans tous les cœurs catholiques.

Les journaux ont affiché la triste nouvelle et plusieurs ont publié à cette occasion vers midi une édition spéciale.

La dépêche annonçant la mort du Pape est venue de la nouciature de Madrid. Voici comment on explique maintenant cette fausse et lugubre nouvelle : Jeudi matin un attaché à la nouciature apostolique de Madrid reçut un télégramme de Rome annonçant la mort de son père. C'est le mot *papa* qui fut cause de l'erreur. De Madrid on lança aussitôt de tous côtés la nouvelle de la mort du Pape

La vérité est que Pie X est en bonne santé. Il a donné hier des audiences.

Cet incident qui a causé tant d'émotion et de tristesse fait voir jusqu'à quel point il faut se méfier et se défier des dépêches étrangères.

Prions Dieu qu'il conserve encore longtemps au monde catholique son Chef aimé qui jette tant d'éclat sur l'Eglise, par ses œuvres et travaux apostoliques

Vive Pie X !

On annonce que le Dr Elzéar Déchéne, de Beauceville, a été nommé sous-ministre des Terres, succédant à feu M. E. E. Taché. C'est une nomination politique.

Comment on prépare l'avènement de l'impérialisme

On lit dans la chronique (notes et documents) de la *Revue Internationale des sociétés secrètes* (février 1912) :

"L'*Institut colonial royal*, qui compte plus de 6000 membres, a fondé une loge portant son nom. Ses principaux dignitaires sont le duc de Connaught, Sir J. Cockburn, premier ministre de l'Australie du Sud, le général Sir Bevan Edwards et Sir F. Hodgson, gouverneur de la Guyanne anglaise."

Si je ne me trompe, et il y a quelque un en Canada qui pourrait rectifier, la nouvelle Loge, dépendant nécessairement de la Grande Loge unie de Grande Bretagne, dont S. A. R. F. duc de Connaught, gouverneur général du Canada, est actuellement le Gr. M. décoratif, officiel, constituerait un organisme secret, au service de l'Impérialisme. Cet organisme embrigaderait 6000 Fr. impérialistes. Ce serait implicitement l'aveu que l'Impérialisme est une émanation, une forme du Maçonnerisme. Cela confirmerait l'opinion de ceux qui, connaissant plus ou moins l'histoire de la Maçonnerie impériale, mère et tutrice du maçonnerisme moderne, pensent que, sans la Maçonnerie, l'Empire anglais n'existerait pas, ou n'aurait pas, dans le monde, la puissance, l'étendue qu'il possède, puissance qui, par contre-coup, serait au service de la Maçonnerie mondiale.

Pour que l'*Institut Colonial* ait subi cette transformation officielle en sous maçonnerie spéciale, organisée, par la Maçonnerie impériale, avec les précautions ordinaires des serments et du secret, des grades et des rituels, etc., il a fallu des *raisons d'Etat* qu'il est difficile d'apprécier.

Ce qui paraît certain c'est qu'il s'agit de donner à l'Impérialisme une impulsion, une poussée, une organisation mystérieuse, lui permettant, le cas échéant, de triompher de certaines résistances, de certaines autonomies, en présence, notamment, des circonstances actuelles.

Ce serait un organisme de concentration ayant pour but d'asseoir plus solidement sur le monde, la prédominance, l'hégémonie de l'Empire et aussi de la Maçonnerie, l'un et l'autre si intimement unis, depuis le XVIII^e siècle, époque de leur expansion simultanée.

La Loge — peut être une Grande Loge — ou les Loges de l'*Institut Colonial*, car on ne serait qu'aux débuts de l'organisation nouvelle, qui travailleraient, très logiquement et solidairement, à la fois pour l'Empire par la Maçonnerie et pour la Maçonnerie par l'Empire ; *omnia propter dominationem*, comme a dit Tacite.

Que la Maçonnerie veuille régner sur le monde civilisé afin de le déchristianiser, par tous les moyens, pour le Maçonneriser et l'athéiser enfin satanique, cela n'est plus un secret.

Que l'Empire anglais, abusant du loyalisme des populations chrétiennes, ou plus ou moins chrétiennes, devienne, plus ouvertement, de nos jours, le complice de la Maçonnerie, à la condition que celle-ci lui assure une domination de plus en plus universelle,

voilà, s'il faut comprendre ainsi la création du nouvel organisme impérial-maçonnerique, ce qu'on pourrait appeler un signe du temps.

Ce signe rappellerait le geste de Satan tentateur du Christ, offrant au Fils de l'homme, au Fils de Dieu, l'empire du monde, à la condition de s'incliner devant Satan et d'adorer Satan. Ce signe confirmerait l'opinion, très fondée, de certains commentateurs de l'Apocalypse sur l'Empire de la Bête, que St Jean vit surgir d'une île, au milieu de la mer. Cela confirmerait les singulières révélations allégoriques du Fr. François Bacon au XVII^e siècle, sur "l'île de Ben Salem" (fille de Jérusalem) dans son *Atlantide* et sur les mystères de l'Académie secrète, travaillant, dans cette île, au Temple de Salomon, le temple du Judaïsme, relevant lui aussi, l'Empire du monde.

Les six mille Fr. coloniaux répandus non seulement dans l'Empire, mais encore au dehors, seraient donc appelés, après une période plus ou moins longue de travaux secrets, à parachever, à solidifier l'œuvre séculaire de la Maçonnerie impériale, à l'unifier complètement, sur les ruines de l'autonomie coloniale, déjà fortement ébréchée, surtout en Canada. Cette autonomie, du reste, ne fut jamais qu'une autonomie provisoire, destinée à disparaître, un jour, comme disparurent les autonomies régionales sous l'Empire romain et payen, qui sert visiblement de modèle à l'Empire anglais protestant, maçonnerique des temps modernes. Ce fut aussi pour l'Empire romain le commencement de sa fin.

Et si l'Empire moderne éprouve un pareil besoin de concentration, d'unification, de despotisme, c'est qu'il se sent plus menacé qu'on ne le pense à l'intérieur et à l'extérieur.

Qui vivra verra.

LUMEN.

La Caisse d'Economie Scolaire de Boucherville

(Fondée le 5 février 1912.)

RAPPORT DU TRÉSORIER :

Enfants fréquentant les écoles.....	347
Dépôts inscrits.....	314
1912	
Fév. 5..207 enfants ont déposé \$	127.65
" 12..218 " " "	73.99
" 19..225 " " "	61.05
" 26..193 " " "	51.87
Mars 4..213 " " "	65.45
" 11..221 " " "	46.77
" 18..174 " " "	46.73
" 25..176 " " "	38.18
Avr. 1..174 " " "	52.44

Montant des dépôts... \$564.13

Remis pour dépôts en Banque et besoins divers..... \$277.05

Balance en caisse..... \$287.08

D. E. BOUCHER, C. S. V.

Trésorier.

Si tous les amis de notre journal nous faisaient parvenir, cette année, un nouvel abonnement à \$1.00, nous augmenterions vite notre circulation et notre influence.

Pour la Colonisation

Dédié à l'A. C. J. C.

Des motifs moraux, je dirai plus et mieux, des motifs religieux, s'imposent pour entreprendre les réformes sociales si urgentes qui permettront aux cultivateurs et aux défricheurs d'atteindre plus facilement la somme d'aisance dont tout homme a besoin pour vivre et élever une famille avec décence.

Les grouper dans un même sentiment de patriotisme pour doter nos paroisses rurales de sociétés coopératives dont la base indispensable est la caisse populaire.

C'est ce qui affermit ma croyance que l'A. C. J. C., en suivant fidèlement son programme, doit avoir pour objectif principal d'atteindre la classe rurale, pour la faire bénéficier des bienfaits de l'éducation sociale économique et l'enrichir ensuite par la création des œuvres paroissiales.

Je dis qu'il faut que l'éducation soit faite auparavant ; éducation non seulement théorique, mais surtout pratique ; autrement, on risque d'arriver au gâchis.

Les sociétés coopératives sont des groupes de travailleurs qui se répartissent les profits réalisés par leur effort commun.

Cette répartition doit se faire avec un sentiment de charitable équité. Il n'est nullement question de lutte pour vivre ou de concurrence, c'est au contraire l'union pour la vie. Ce qui dirige le mouvement de tous et de chacun doit être un sentiment de fraternité : tous pour un, un pour tous.

Ceux qui ont cherché à établir la fraternité en dehors de la religion, je veux dire, de la religion catholique, ceux-là se sont trompés et ont trompé les autres.

Ils n'ont engendré, au lieu de fraternité, que haine, discorde, disputes incessantes, révolte contre l'ordre et l'autorité ; c'est pourquoi, nous catholiques, nous sommes vraiment éclairés en ne recherchant le vrai sentiment fraternel que dans la charité. Et c'est aussi pour cette raison que ces institutions sociales sont appelées des œuvres et non pas des entreprises. Les œuvres sont filles de la Charité.

Or, l'A. C. J. C. en se rapprochant de la classe rurale, peut et doit établir partout des cercles d'étude sur ces questions sociales d'une si haute importance pour l'avenir de la race française. Il faut les établir sans jamais se rebuter, car l'A. C. J. C. trouve dans son motif d'existence le courage indomptable qui a sa source dans l'amour de Dieu.

Et le thermomètre de l'amour divin c'est l'amour du prochain.

Pour retremper les forces vives de notre nationalité, il serait temps de s'occuper sérieusement de cette question qui alarme tout patriote : la désertion du sol. Et cette plaie disparaîtra pour les œuvres mutuelles paroissiales. A ceux qui comprennent l'importance de solides réformes et d'œuvres sociales, je dis : Pas tant de paroles, des actes et de l'union dans l'action. La main dans la main, le succès est proche et assuré.

Le but à atteindre mérite tous les

efforts de l'A. C. J. C. et l'association ne dédaignera pas l'aide de tout homme de cœur et de bonne volonté.

LA MANIE DES PERILS

Essais d'impérialisme

D'aucuns ont la manie du suicide, d'autres sont affligés de la manie de la persécution ; la presse jaune possède la manie des racontars macabres et invraisemblables ; certains de nos hommes politiques n'ont pas autre chose que la manie des conciliations et des reculades, toujours ; cependant il reste encore à inventer l'homme ou le journal qui pourra, avec avantage, contester à la presse francophobe du pays en général et de Toronto en particulier, le monopole de la manie des périls.

Chez cette presse, la manie dégénère plus souvent que partout ailleurs, en maladie chronique laquelle s'annonce généralement par des crises interminables de loyalisme intransigeant et des appels au patriotisme, trop bruyants pour n'être pas faux ou intéressés.

Et les symptômes avant-coureurs se traduisent généralement par des excès d'appréhension de danger quelconque, supposé être menaçant pour la supériorité de la suprématie britannique, par des articles échevelés et pressants en faveur du ralliement autour de l'idée britannique, pour la défense de ce glorieux drapeau britannique, dernier rempart de la civilisation dans le monde, et synonyme d'honneur et de dispensateur des plus grandes libertés à ceux qui vivent sous sa protection, etc., etc...

Inutile d'en écrire plus long à ce propos : on connaît ce thème qui ne change pas mais qu'on pare, chaque fois qu'on nous invite à l'étudier, d'oripeaux propres à surprendre notre méfiance endormie et à mystifier notre badauderie légendaire.

J'ai dit que la manie était chronique ; en effet les crises se font assez régulières, quoiqu'elles soient toutes plus aiguës les unes que les autres... Elles se suivent, mais contrairement à l'adage elles se ressemblent, du moins quant au but visé, qui est la diffusion des principes impérialistes...

Après le péril de "l'Allemagne s'armant pour renverser la puissance d'Albion" et qui a eu pour résultat la création d'une marine de guerre canadienne, morte-née heureusement, voilà que la presse francophobe et impérialiste canadienne nous invite à prendre contact avec les nègres du sud-africain, et à verser avec elle un pleur de crocodile, sur la race blanche qui serait appelée à disparaître dans les colonies méridionales anglaises.

Ne riez pas, c'est bien cela ; après le péril allemand, on nous sert le péril noir. On nous dit que par suite de l'imprévoyance et de la lâche-loyauté britannique des Boers, les populations blanches en lutte les unes contre les autres sont vouées à une extinction prochaine dans le sud-africain. On daube à coups redoublés sur l'antibritishisme des politiciens Boers qui ne veulent pas s'associer aux chercheurs d'or et aux chevaliers d'industrie de langue anglaise qui sont allés faire fortune là-bas, pour entreprendre con-

tre l'élément noir une lutte pour la suprématie de la race dite civilisée, la blanche.

Et parce que des hommes comme le général Botha, trouvent dans la survivance de l'élément noir au Transvaal, à Natal et dans l'Orange, une digue à opposer à l'envahissement de l'Impérialisme anglais, ou les traite d'antibritishers.

Et de cette même encre, dont on s'est servi pour recommander à nos hommes politiques de nous lancer dans l'abîme des dépenses navales; de ces mêmes plumes toujours trempées de haine à l'endroit de ceux qui ne veulent pas verser dans le jingoïsme, qui ne veulent pas faire leur mentalité sur celles des hommes qui ont brûlé Jeanne d'Arc; qui ont emprisonné dans la personne de Napoléon, un homme qui se constituait leur hôte, ont dispersé traites et valances sans défense comme les Acadiens; et continuent de concert avec leurs deux alliés les plus fidèles, la Maçonnerie et la Juiverie, à jeter dans toutes les cours et dans les institutions de tous les peuples où ils ont accès, la perturbation et les révolutions, de cette encre, de cette plume helleure, dis-je, on lance l'apathème à un patriote comme Botha. On accuse de déloyalisme cet homme qui mieux que les armées anglaises mit fin à la désastreuse guerre anglo-boer qui coûta si cher en hommes et en argent à l'Angleterre.

Et ce sont les mêmes journaux qui ont encouragé et pour ainsi dire forcé nos ministres canadiens-français à se faire, dans la récente affaire de l'annexion du Keewatin, les souteneurs des Orangistes les plus fanatiques qui crient aujourd'hui à l'étroitesse d'esprit d'un Botha, parce qu'il n'est pas assez servile pour assurer l'extinction de ses nationaux, dans son propre pays, au profit des aventuriers anglais dans le sud-africain.

C'est une belle leçon que nous donnent les hommes politiques boers.

Ces hommes d'Etat d'hier peuvent en montrer aux nôtres en fait de tactique et d'habileté.

On nous reproche souvent de n'être pas britanniques; de fait nous ne le sommes pas dans le même sens que certains citoyens britanniques qui ne disent pas, "laissez-moi jouir des privilèges auxquels j'ai droit, je n'attends pas aux vôtres, là où je suis fort, je vous respecte"; non, ces Anglais qui débarquent sur une terre conquise, ne disent rien à ceux qui vivent côte à côte d'eux, ils agissent, ils s'arrogent les droits qu'ils croient utiles à leur bonheur, sans se préoccuper de respecter celui des autres...

Pourquoi ne faisons-nous donc pas de même, dans la juste mesure, avec moins de morgue, mais autant de ténacité.

Le peuple anglais, le plus grand propagandiste du mercantilisme, le peuple le plus monnayé du monde, pour employer une image, se trouve en même temps être le peuple qui dans toute son histoire a montré le plus de confiance dans la force morale, j'irai plus loin, je dirai que ce peuple de marchands n'a réussi à devenir si riche que parce qu'il a fait un si grand état de la force morale.

M. Caban nous mettant dernièrement

au défi d'abolir dans Québec les écoles de la minorité anglaise, est un exemple de cette mentalité et de cette force morale sur laquelle s'appuie la puissance dominatrice de l'Anglais.

PAUL CARON.

La Question Scolaire

Les Hommes d'Etat

Parlons-en de ces hommes d'Etat, tels qu'ils viennent de se montrer à Ottawa, ceux de droite, ceux de gauche, ceux qui ont tenu le pouvoir, ceux qui le tiennent, et qui, sans nous, catholiques ne l'auraient probablement pas tenu, ne le tiendraient pas.

N'entrons pas dans le détail de leurs palinodies. On en remplirait des colonnes. Ne discutons pas les Ossa de sophismes qu'ils ont entassés sur des Péliion de subterfuges. Cela dépasse les Himalayas.

Les cabrioles, les tours de force, de prestidigitation, exécutés autour de la Constitution, de la question, afin de torturer celle-là au profit du mensonge, conscient ou non et d'esquiver celle-ci au profit du Maçonnerisme, le sachant ou non; les tas de cheveux qu'ils ont fendus en quatre, avec le rasoir de l'éloquence la plus parlementaire; les écheveaux de technicalités pseudo-juridiques qu'ils ont embrouillés, avec le talent de légistes retors; tout cela, et autre chose encore, je le laisse à l'admiration des gobeurs du Parlementarisme moderne, tombant de décadence en pourriture. *Jamaflet*—Pouah! Passons...

Eh bien! Commençons-nous assez bernés, mystifiés, dupés, roulés cette fois!

Se sont-ils assez assis sur nous, croyant nous étouffer, nous et nos revendications importunes, inopportunes, intempestives, incongrues, intolérables.

Comme les hommes de la conciliation à outrance, de la concession à perpétuité, des compromis, de plus en plus honorables, ont fait du chemin depuis 1897, depuis 1905, de plus en plus vers le Maçonnerisme, en tournant le dos, de plus en plus, au Christianisme, au nom du Libéralisme, la "Liberté pour tous" ou du conservatisme qui ne conserve hélas! pas même l'honneur, sauf l'assiette au beurre!

— "La question est réglée, pour toujours", a clamé le conservateur.

— "La question est réglée, pour toujours", a répété le libéral.

Celui-là l'avait proclamé, le premier en 1897. Il s'en vante.

Celui-là, après avoir protesté jadis, le proclame en 1912. Il ne s'en vante pas.

Certains hommes d'Etat, plus ou moins suspects de maçonnerisme, ou de subir conscients, ou non, ses influences mystérieuses, appuyées par le terrorisme orangiste, ont littéralement peur de la question, peur de la résoudre, pour le Christianisme, contre le Maçonnerisme.

Ils n'ont pas peur des chrétiens. Ils ont peur des maçons seulement.

Ceux qui ont peur de la question

posée par le Maçonnerisme et du Maçonnerisme qui l'impose, cherchent à "arranger" la question, qui les dérange, au moyen de compromis qui les compromettent, et qui compromettent le Christianisme, sans trop compromettre le Maçonnerisme.

D'autres n'osent pas y toucher pour ne pas se compromettre, pour ne pas compromettre leur pouvoir politique. Ils la passent sous silence. Complicité par préterition. Ils s'en tiennent au *statu quo*, compromettant, compromis.

Certains cherchent, s'il est possible, à leurs yeux, de le rendre plus ou moins tolérable aux chrétiens. Ils savent, ces conservateurs du *statu quo*, que les chrétiens se trouvent forcés de le subir, temporairement, faute de mieux, crainte de pis, comme un minimum de droit, exposé, du jour au lendemain, à être *minimisé* jusqu'à suppression totale, finale du droit.

C'est le plan du Maçonnerisme, dont ces hommes, peut-être sans le savoir, font les affaires.

Certains semblent animés d'une bienveillance loyale, d'une pitié généreuse qui les honore.

Elle a son prix, comme la goutte d'eau, pour qui meurt de soif.

* * *

Nous, chrétiens, nous avons soit de justice, de liberté.

La goutte d'eau, c'est mieux que rien. Mais n'avons-nous pas droit non pas au minimum mais au maximum de justice? N'avons-nous pas droit à tous nos droits, à toute notre liberté?

Combien de temps encore nous laisserons-nous persécuter, comme sous l'antique paganisme, parce que nous avons l'honneur d'être chrétiens?

Nous ne refusons pas les satisfactions partielles, mais nous avons le droit et le devoir de réclamer que justice en tière soit rendue aux catholiques sur cette grave question.

L. H.

Mgr Labrecque rappelle ce que sont nos unions ouvrières

Dans une lettre circulaire fort importante à son clergé, S. G. Mgr Labrecque, évêque de Chicoutimi rappelle ce que doivent être d'après l'Église les unions ouvrières et ce qu'elles sont dans notre pays.

Voici en particulier un passage qu'il est opportun de souligner:

"Les syndicats d'ouvriers, dans la province de Québec, se distinguent en unions internationales et unions nationales. Ils renferment des milliers de travailleurs, et leur nombre va toujours croissant. Demandons-nous quel est l'esprit de ces différentes unions. La question est complexe: car l'esprit est bien différent dans les unions internationales et les unions simplement nationales, vu que la direction, venant des chefs de mentalité différente, ne saurait être la même. Les unions internationales, en effet, ont leur siège aux États-Unis, et se rattachent au mouvement ouvrier de la grande république américaine. Les unions nationales ont une organisation semblable à celle des unions internationales, avec cette différence qu'elles n'ont aucune relation ni directe ni indirecte avec les unions américaines.

Toutes ces unions internationales et nationales ont un principe commun:

elles professent la neutralité la plus absolue à l'égard des religions et des races. Leurs rangs sont ouverts aux catholiques, aux protestants et aux libres-penseurs, aux Français, aux Anglais et aux Juifs. Elles affectent d'ignorer entièrement les démarcations religieuses.

Mais en quoi elles diffèrent, c'est que les unions internationales sympathisent volontiers avec les socialistes avérés et même des francs-maçons notoires. De plus, le syndicalisme international a des tendances anticléricales nettement accusées. Quand il veut s'établir quelque part, comme il l'a tenté dernièrement dans une localité importante de ce diocèse, il essaie de faire naître parmi les travailleurs la méfiance contre le clergé. La campagne menée par les unions internationales en faveur de l'établissement d'un système d'enseignement gratuit et obligatoire, ses attaques contre les religieux enseignants, sont une preuve évidente du mauvais esprit qui les anime. Pourrait-on en douter, après de récents événements où l'on a vu certains chefs du syndicalisme international, qui naguère enrôlaient les ouvriers de nos grandes villes, traduits comme dynamitards et coupables de voies de faits devant les tribunaux de leur pays? Mais, bâtons-nous de le dire, l'esprit des ouvriers, surtout canadiens-français, est meilleur que celui des chefs qu'ils suivent sans les comprendre, et presque tous désapprouveraient l'orientation donnée à leurs unions s'ils en connaissaient la portée sociale et morale. Quant à l'esprit des unions nationales, il n'est pas mauvais en général, et elles n'ont, que je sache, aucune sympathie pour les principes socialistes. Aucun indice d'hostilité contre la religion dans ses publications. Mais, malheureusement, ces unions sont neutres, si l'on excepte certains syndicats qui, par leur constitution, adhèrent formellement aux principes de l'Encyclique *Rerum Novarum*, ou un chapelain, et soumettent leurs statuts à l'autorité religieuse."

Ce n'est pas un règlement final

Quoiqu'en disent certains journaux intéressés les nouveaux amendements à la loi scolaire du Manitoba ne sont pas un règlement final de la question des écoles manitobaines.

D'après des dépêches venues de bonne source Mgr Langevin et le comité catholique accepteraient ces modifications tout simplement comme un commencement très modeste de justice et de satisfaction partielles.

Le *Pays* et certains journaux bleus crieront donc en vain que la question des écoles est enfin réglée.

Les Causeries du Dimanche

Nous venons de recevoir la collection complète des *Causeries du Dimanche* publiées par la Bonne Presse.

Ces causeries forment onze volumes de 250 pages chacun magnifiquement illustrés.

On trouve là un exposé populaire des vérités de la religion.

Chaque volume se vend 25 cts en magasin, 35 franco.

La collection, onze volumes, \$2.70, frais de port en plus.

Voulez-vous devenir un apôtre des *Causeries Populaires*, lisez et faites lire le *Calichisme* de J.P. Lefranc. 10 sous en librairie: 12 sous par la maille.

Ne nous endormons pas !

Il nous fait plaisir de constater que le bill Finnie est resté sur le carreau.

M. Langlois s'est aperçu que le terrain n'était pas encore assez préparé, et il n'a pas voulu s'exposer à subir un nouvel échec. Que voulez-vous ? On a beau être très émancipé, on n'en a pas moins son petit bagage de vanité.

Mais n'allons pas nous endormir dans une fausse sécurité et croire que toutes les espérances des franc-maçons sont à jamais éteintes.

Il faudrait bien peu les connaître.

La patience de la franc-maçonnerie est surprenante, et presque déjà proverbiale.

En France, la lutte de cette secte contre l'école catholique a commencé en 1760, et ce n'est qu'en 1882 qu'elle a pu célébrer sa première victoire. E pendant cet intervalle de plus d'un siècle, elle a toujours combattu patiemment, sourdement, mais sans relâche, faisant au besoin la morte, pour renaître quelque temps après, plus opiniâtre, plus méchante que jamais.

La même tactique est employée ici dans la province de Québec ; et il faudrait être bien peu clairvoyant pour ne pas prévoir les luttes que nous aurons à soutenir pour défendre nos écoles.

Jusqu'ici nos adversaires n'ont fait que lancer leurs idées, en ayant soin de les habiller de leurs mensonges ordinaires.

S'il faut cent ans pour les faire accepter, ils attendent patiemment, semblables au chat qui peut rester une journée entière en arrêt pour surprendre sa victime.

Puisque nous connaissons si bien leurs manœuvres, nous serions inexcutables de nous laisser surprendre.

Puisque nous avons les yeux la triste expérience de la France, profitons-en !

Apprenons de nos ennemis à être persévérants.

Ne cessons pas de combattre après une première victoire. Luttons sans cesse, et préparons l'opinion publique pour un prochain combat qui peut-être sera plus rude que le précédent.

A notre humble avis, les journaux catholiques devraient revenir très souvent sur cette question de l'instruction publique.

Le moment ne saurait être plus opportun, puisque nous sommes peut-être à la veille des élections provinciales.

Pourquoi ne pas renseigner l'opinion publique ?

La *Vérité* est à peu près le seul journal catholique qui ait parlé du bill Finnie ; et cependant cette mesure était si grave que si elle avait été passée, la province de Québec faisait un très grand pas dans la voie où veut l'engager la franc-maçonnerie.

Ne nous abusons pas, la lutte contre l'école est peut-être plus avancée ici qu'on ne le croit.

Il est très bien de défendre nos compatriotes de l'Ouest, et ne pas le faire serait lâcheté et trahison, mais ne nous oublions pas : Charité bien ordonnée commence par soi-même.

Ne nous laissons pas distraire par les injustices commises envers les catholiques de l'Ouest au point de ne pas

voir celles qui nous menacent.

D'ailleurs ces deux luttes peuvent très bien se mener de front puisqu'en fait, elles n'en font qu'une, ayant le même objet à défendre et le même but à atteindre.

Puisqu'il en est ainsi, pourquoi ne pas nous entendre pour exiger des candidats aux prochaines élections provinciales qu'ils mettent dans leur programme une promesse formelle de défendre nos écoles contre toute mesure qui leur serait contraire ?

Nos futurs députés seront bien plus portés à remplir leur devoir en matière scolaire s'ils y sont tenus par des promesses faites publiquement aux électeurs.

Et au besoin ces promesses pourront leur être rappelées en temps opportun s'ils sont portés à les oublier.

Tâchons de nous convaincre que nous ne prendrons jamais trop de précautions contre des ennemis aussi rusés et aussi redoutables que les franc-maçons.

Par là, nous nous éviterons sûrement des malheurs d'autant plus regrettables que nous ne serions pas exempts de reproche.

ANTONIO PLANTE

La " Croix "

La vaillante *Croix* de Montréal annonce son entrée dans sa dixième année.

C'est donc neuf ans de combats courageux et de sacrifices bien méritoires que notre confrère a à son crédit.

La *Croix* a droit à l'encouragement et aux sympathies des catholiques. Il n'y a pas de journal plus vigilant, plus militant et qui sache mieux crier au loup.

Nous profitons de l'occasion pour protester contre les injures qu'un ministre capitulaire a dernièrement adressées à la *Croix* et contre les gamineries dont il s'est rendu coupable à son endroit.

Succès et longue vie à la *Croix* !

Centenaire de Constantin

Une dépêche de Rome mande que le Conseil Supérieur pour les fêtes du Centenaire du triomphe chrétien sous Constantin a publié le programme de ses travaux : 1° Erection d'une église près du pont Milvius, (pont Molle) comme souvenir de la victoire de Constantin sur Maxence, (an 312), et comme centre religieux du nouveau quartier qui se développe autour du lieu historique ; 2° Manifestations religieuses dans tout le monde catholique pour remercier Dieu ; 3° des fêtes et des publications scientifiques et populaires pour faire apprécier l'importance extraordinaire du fait dont on célèbre le centenaire. Le Conseil Supérieur recommande la constitution de Comités locaux qui se mettraient en rapport avec lui pour l'application du programme.

Si tous les amis de notre journal nous faisaient parvenir, cette année, un nouvel abonnement à \$1.00, nous augmenterions vite notre circulation et notre influence.

ENCORE UNE!...

Au moment où M. Desjardins recommence à fonder des *Caisse Populaires*, il est peut-être opportun de faire bonne justice de l'objection suivante aussi sotte que ridicule : " Des Caisse !... Mais nous n'en avons pas besoin... Nos banques nous suffisent"...

Ah ! nos banques nous suffisent ! Notre système de banque est donc beaucoup plus parfait que ne l'est celui de France, puisqu'en 1900, lors du grand Congrès International, M. C. Rajjueri, une autorité financière, ne craignait pas de dire à ses auditeurs :

" C'est à tort que l'on prétend que les institutions financières ordinaires, les banques, peuvent suffire aux besoins de cette intéressante clientèle — la classe pauvre — qui exige des rapports d'une nature spéciale, presque familiale, et n'osent pas se présenter dans ces imposants établissements, les banques.

" Il ne lui reste au fond que deux ressources : l'usure, ou le mont de piété. La première fait d'énormes ravages, elle anémie et épuise les modestes travailleurs. Les seconds fournissent des statistiques des plus attristantes, et leur clientèle se compose pour la plus grande partie des éléments qui forment le gros noyau des coopératives de crédit... Les monts-de-piété sont les uniques établissements de prêt accessibles aux classes travailleuses, à une époque qui, à juste titre, se vante d'avoir réalisé d'importants progrès dans l'art du crédit.

" Ces établissements ne sont plus de nos jours, et il n'est que temps de leur opposer de vigoureuses *coopératives* qui, faisant crédit à l'homme et à ses qualités, constitueront des *monts de piété* rédemption morale et économique du peuple."

Et qui oserait dire que nous n'avons pas d'usure ici ? Les lois faites contre cette infâme exploitation est là pour le prouver amplement. Chaque ville, chaque paroisse a son usurier cosu qui vit au dépens du pauvre en lui faisant payer du vingt, du cinquante ou même du deux cent pour cent.

Le seul moyen de brider les usuriers, me disait un jour l'un de mes amis, ce n'est pas de fonder des succursales de banques ; les banques ne peuvent prêter aux pauvres gens, ce n'est pas de faire voter lois sur lois, les prêteurs malhonnêtes apprennent vite à s'en moquer, c'est de leur susciter une énergique concurrence.

Il y a trente ans, la Suisse était rongée par l'usure.

On organisa partout des banques populaires — nos Caisse populaires. En peu de temps, 900 de ces bienfaitantes institutions fonctionnaient à merveille, et cela pour satisfaire aux besoins d'une population bien supérieure à celle de la province de Québec.

Résultat : disparition complète des prêteurs d'argent. Et ce pays n'est pas que je sache à regretter ces tristes sires.

Nous avons de l'usure. La chose est certaine. Nos Banques ne peuvent rien contre elle. L'initiative privée ne peut guère plus. Nous avons donc besoin de Caisse Populaire pour lui faire concurrence et la détruire. Et aussi longtemps que nos banques ne pourront

aller combattre dans chaque paroisse, aussi longtemps qu'elles ne pourront prêter qu'à la classe aisée, elles ne suffiront pas à tous nos besoins économiques ; il nous faudra des Caisse Populaires.

J. P. LEFRANC.

Tablier ou paroissien

M. Godfroy Langlois offre son ours en ces termes aux électeurs de Saint-Louis, dans le journal le *Pays*, livraison du 6 avril :

" Dans la division Saint-Louis, M. Godfroy Langlois sera de nouveau candidat. Son organisation est déjà fort avancée."

M. Langlois sera donc candidat.

Maintenant que le secret de la loge a été violé on se demande si M. Langlois va arborer franchement et publiquement son tablier de peau de cerf, ou s'il va reprendre son paroissien romain des campagnes électorales d'autan.

Allons, M. Langlois, choisissez le tablier ou le paroissien ; les deux, ce serait par trop cynique.

JAUNISSE ?

Un journal canadien-français de la capitale donne des signes de jaunisse dans sa livraison du 8 avril.

On trouve en quatrième page le portrait du nonce apostolique des Etats-Unis, Mgr Buzano, encadré dans des annonces de cigares et de sirop Mathieu et flanqué d'un compte rendu de courses de taureaux.

Si ce n'est pas là une attaque de jaunisse, c'est un manque de délicatesse et de convenance.

BONNE NOUVELLE

Livres pour bibliothèques

La *Propagande des Bons Livres* vient de recevoir un grand nombre de livres des principaux éditeurs catholiques de France et de Belgique.

C'est une excellente occasion d'organiser ou de compléter des bibliothèques paroissiales fort intéressantes et instructives, à bon marché. Il y a des séries de livres à 7 sous en montant.

S'adresser à la *Propagande des Bons Livres*, bureaux de la *Vérité*.

Au large de l'Ecueil

Tel est le titre d'un roman d'inspiration canadienne qui a pour auteur M. Hector Bernier, un jeune avocat de Québec.

On en dit beaucoup de bien.

L'ouvrage doit paraître dans quelques jours.

M. Pabbé Louis Joseph Gagnon, ancien curé de Ste-Famille, I. O., décédé le 9 du courant, à l'Hôpital-Général de Québec, à l'âge de 72 ans et 8 mois, était membre de la société ecclésiastique S. Joseph, de la Congrégation de la Sainte Vierge du collège de Ste Anne de la Pocatière et de la Société des Messes (Section diocésaine.)

Jules LABERGE, ptre.
Secrétaire.

Archevêché de Québec.

A l'occasion du centième anniversaire d'Ozanam

Voici la correspondance qui a été échangée entre le Conseil général de la Société de Saint-Vincent de Paul, de Paris, et le Conseil supérieur de Québec.

SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL
Conseil général

6, rue de Furstenberg Paris VIe
Paris, 20 janvier 1912

M. C.-J. Magnan,
Président du Conseil supérieur,
Canada.

Monsieur et cher confrère,
Le 23 avril 1913 ramènera le centième anniversaire de la naissance de Frédéric Ozanam, le plus zélé et le plus actif d'entre les fondateurs de notre Société, celui que ses compagnons se sont accordés à reconnaître comme leur instigateur et leur chef, celui en qui ses contemporains ont salué le modèle de l'étudiant, de l'homme de lettres, de l'homme d'œuvres et du père de famille chrétien.

Nous ne croyons pas être infidèles aux traditions d'humilité que nous a léguées Ozanam, et nous sommes sûrs de correspondre au vœu des conférences du monde entier, en les invitant à célébrer avec nous cet anniversaire. Il convient, sans apparat ostentatoire, et en conservant à nos réunions leur caractère habituel de fêtes de famille, il convient de rappeler ce que fut l'existence d'Ozanam tout dévoué au service de Dieu dans son Eglise et dans ses pauvres, et insister en particulier sur l'inspiration de foi et de charité qui a donné naissance à la première de nos conférences.

Le conseil général se propose d'organiser des assemblées de prière et de mutuelle édification, dont le programme sera publié en temps utile, et au quel il serait heureux de voir les divers conseils et conférences représentés en aussi grand nombre que possible. Il prépare, d'accord avec une importante revue catholique, la publication d'un ouvrage dont les chapitres mettront successivement en lumière les formes multiples sous lesquelles s'est manifestée l'activité de Frédéric Ozanam pour le bien et le vrai. Il étudie enfin un projet architectural qui, sans faste déplacé, décorerait l'humble pierre tombale de notre illustre fondateur et en rendrait l'accès plus facile, dans cette crypte de l'Eglise de Saint-Joseph des Carmes où les restes mortels d'Ozanam voisinent avec ceux d'autres glorieux défenseurs de la foi, les prêtres massacrés en septembre 1792 pour s'être refusés à prêter un serment schismatique.

L'exécution de ce multiple programme ne laissera point que d'entraîner des dépenses assez considérables, auxquelles le conseil général ferait difficilement face par ses seules ressources : d'ailleurs il paraît préférable que la Société participe tout entière, moralement et matériellement, à la commémoration de son plus insigne fondateur. Nous recevrons donc avec une fraternelle gratitude le produit des collectes "spéciales" que les conseils et conférences voudront bien organiser à cet effet. Que chaque membre apporte son obole, et qu'il se produise ainsi dans nos rangs une première manifestation d'unanime vénération pour la mémoire de Frédéric Ozanam, digne prélude des fêtes de son centenaire !

Agréez, Monsieur et cher confrère, l'expression de mon affectueux attachement.

P. CALON,
Président général.

* *

SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL
Conseil supérieur
Caser 125, Haute-Ville Québec.
Québec, 12 mars 1912.

Monsieur et cher confrère,
Le 20 janvier dernier, notre vénéré président général, M. P. Calon, m'a dressait la lettre ci-jointe que je vous prie de communiquer aux conférences placées sous votre juridiction. Cette lettre sera lue dans toutes les conférences à une date rapprochée, et la "collecte spéciale" demandée, faite d'ici au 1er avril prochain.

Le produit des collectes devra m'être adressé par mandats, avant le 1er de mai, afin que le conseil supérieur puisse transmettre le montant de la souscription canadienne, le plus tard le 15 du dit mois de mai.

Le conseil supérieur fait un pressant appel à tous les conseils et conférences, à tous les confrères, membres honoraires et membres actifs. Il importe que le Canada réponde généreusement à la demande du conseil général, qui désire honorer la mémoire de notre illustre fondateur. "Tous les confrères" devront être invités à verser leur obole, si modeste soit-elle.

Nous prions aussi les présidents de recommander vivement aux confrères de lire la "vie d'Ozanam", si belle, si captivante, si édifiante.

Le conseil supérieur de Québec tient à la disposition des confrères des conférences quelques exemplaires de la "Vie de Frédéric Ozanam" par le chanoine Fournier. Prix : 50 sous. Frais de poste en plus : 10 sous.

Au secrétariat de la Société, 6 rue de Furstenberg, Paris, l'on peut se procurer la "Vie de Frédéric Ozanam" par Bernard Faulquier, avec préface de Mgr Baudrillard. Prix 2 fr. 50 (50 sous) franco.

Veuillez accepter, Monsieur et cher confrère, l'hommage de mon entier dévouement.

C.-J. MAGNAN,
Président du Conseil supérieur.

Abolition de la buvette

Quel parti fera ce beau geste ?

L'idée d'abolir les buvettes fait son chemin au Canada.

Dans l'Ouest Canadien il a déjà été question de cette abolition.

Dans l'Ontario la question est désormais entrée dans le domaine politique.

Le parti libéral vient d'inscrire comme un des articles de son programme l'abolition du bar.

Le parti conservateur de son côté s'est empressé de mettre sur son programme l'abolition de la traite.

Chez nous, à la veille des élections générales, l'occasion est excellente pour réclamer de pareilles réformes.

Un de nos partis politiques devrait s'empresser d'ajouter à son programme l'abolition de la buvette.

Un tel projet serait très populaire à l'heure actuelle où la tempérance est établie dans toutes les paroisses de la Province.

Nos gouvernants ont le devoir d'aider dans l'intérêt public l'œuvre de la tempérance.

Ils ne peuvent pas mieux le faire qu'en abolissant l'inutile buvette, source de tant de ruines et de maux.

Tous ceux qui s'occupent des œuvres économiques doivent lire le Catéchisme des Caisse Populaires de J.P. Lefranc.

Une Enquête

On mande de Rome qu'une enquête est faite pour savoir d'où et comment a été lancée dans l'univers la nouvelle de la mort du Pape.

Il semble, comme nous le disons ailleurs, qu'il n'y a pas eu malice de la part des agences, mais simplement fausse interprétation d'une dépêche privée reçue à la nonciature de Madrid.

Irlandais contre Canadiens français

A la suite du *Bulletin de la Semaine*, l'*Événement* a reproduit un article fort intéressant de l'organe officiel de la Ligue gaëlique de Dublin désapprouvant l'attitude hostile d'une certaine école d'Irlandais canadiens à l'égard des Canadiens français en général et contre la langue française en particulier.

A titre documentaire, voici la partie substantielle de cet article :

La lutte des Canadiens français pour la conservation de leur langue intéresse directement les Irlandais. Il se trouve que les exilés irlandais ou leurs descendants se sont rangés du côté de l'anglais dans la guerre qui fait rage, en ce moment, contre la langue française dans le pays... Les catholiques de langue anglaise de là-bas sont, pour la plupart, des Irlandais : la majorité des prêtres et des évêques est ou irlandaise ou d'origine irlandaise. Fidèles irlandais et prêtres irlandais ont pris part dans l'Ontario à un mouvement tendant à exclure le français de l'instruction religieuse et des cérémonies du culte dans le diocèse de London "où les Français sont supérieurs en nombre, où ils dépassent la population catholique de langue anglaise de quelques milliers." C'est là une attitude que blâment les Irlandais d'Irlande ; "les hommes d'église irlandais devraient n'être aucunement portés, déclarent-ils, à s'opposer à l'usage du français, et encore moins à employer contre les Canadiens français des procédés qui ont presque tué la gaëlique non seulement en Amérique, mais chez nous." Et le journal gaëlique de Dublin ajoute : "Peut-être dira-t-on que les prêtres canadiens irlandais en découvrant l'emploi du français et en refusant d'en faire usage eux-mêmes, ont pour cela de bonnes raisons religieuses et croient, comme beaucoup de membres de notre clergé à nous, que des catholiques sans l'anglais seraient inutiles comme missionnaires parmi des populations non catholiques. La fausseté de cette opinion a été depuis longtemps démontrée, et un écrivain avoua dans la *Catholic Encyclopedia* qu'il y avait des raisons politiques pour ne pas encourager à faciliter l'usage du français dans les églises françaises des Etats-Unis, ce qui nous autorise à supposer que ces mêmes raisons ne sont pas tout à fait étrangères à la campagne actuelle au Canada... En employant contre les Français, comme dit un auteur de cette race, des procédés contre lesquels nous luttons chez nous, nous faisons preuve d'ingratitude, et l'on peut ajouter, de myopie politique.

"Concluons, en citant les paroles d'un écrivain britannique dans le *Chambers Journal*. Son opinion sur les nationalistes irlandais du Canada contient peut-être sa part de vérité. "Je ne crois pas, dit-il, que les catholiques irlandais aient beaucoup d'objections à l'union du Canada et des Etats-Unis, car, sans doute, ils considèrent qu'ils atteindraient ainsi leur double but : d'une part, échapper au drapeau

britannique, et de l'autre prendre le dessus sur les catholiques français canadiens dans la question des langues."

Drame de la buvette

Jeudi Saint au soir, trois hommes sortant d'une buvette à Québec se sont pris de querelle et au milieu d'une tempête de blasphèmes un des malheureux a été frappé à mort.

La victime a été conduite dans sa famille où elle a expiré sans le secours de la religion.

Deux hommes sont accusés de sa mort et subiront leur procès pour meurtre.

Ce drame qui vient d'avoir un si fatal dénouement a eu pour première scène la buvette.

Nominations ecclésiastiques

Par décision de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque ont été nommés :

M. l'abbé Th. Trudel, curé de Ste Famille, I. O.

M. l'abbé Ulric Croteau, curé de Ste Aurélie.

M. l'abbé Pierre Chalifour, curé-missionnaire du Lac Edouard.

Honorius Bois, professeur à l'Ecole d'Agriculture de Ste Anne de la Pocatière.

M. l'abbé J. B. Thiboutot, curé de S. Apollinaire.

M. l'abbé J. Ig. Turgeon, curé de l'Isle-aux-Grues.

M. l'abbé J. E. Castonguay, curé de N.-D. de Lourdes.

A nos nouveaux lecteurs

Nous avons l'honneur de vous adresser un exemplaire de la *Vérité*.

Votre nom nous a été donné par un ami comme celui d'une personne capable d'apprécier notre journal et de s'y abonner.

La *Vérité* est dévouée à la défense de la cause catholique et de l'idée française en Amérique. Elle n'a pas la prétention d'être une feuille à nouvelles ; mais elle tient ses lecteurs au courant du mouvement général des idées et des principaux événements dans le monde entier. Elle est absolument indépendante de tout parti politique, de toute coterie. Elle offre une saine lecture aux familles.

Dans le but de vous faire connaître notre journal et de vous être agréable, nous sommes disposés à vous l'expédier gratuitement pendant un mois.

Prix spécial d'abonnement : Un an \$1.00.— Cette réduction n'est accordée que pour la première année, le prix régulier est de \$2.00.

La *Critique du Libéralisme*, sommaire du 1er d'avril 1912 : Quelques vues théologiques du P. Sertillanges ; L. Musy, "L'Eglise avant l'Eglise" ; Chan. Marchand, Justice.— Eucharistie ; Chan. Lecigne, Le centenaire de Louis Veuillot (1813-1913) ; Paul Taillez, Le modernisme social chez M. Fousgrive ; Henry Taudière, La république et la question religieuse ; J. Hughes, La décomposition du démocranisme chrétien ; Trop sage ; Prestidigitation catholico-sociale ; L'Eglise et la Révolution française ; Une vilaine manœuvre ; Autre manœuvre ; Le catholique Narfon ; La sincérité de M. Marc Sanguier ; Avis.

Conseils aux catholiques d'action

Dans le *Semeur*, livraison d'avril, M. L. Hacault reproduit des conseils précieux à tout vrai catholique d'action qu'il a tirés d'une page du P. Jury, le traducteur du *Catholique d'Action* du P. Gabriel Palau, S. J. et qui forme la préface de l'édition française :

— "L'action, ce n'est pas être toujours dehors et remuer, sans repos, les mains et surtout la langue.

— Ce n'est pas perdre l'haleine à inviter à l'union, sans jamais dire sur quoi et comment s'unir.

— Ce n'est pas décider, au pied levé, sur l'apologétique, l'exégèse, la littérature, la politique, la sociologie.

— Le catholique d'action désavoue cette agitation. Il veut une action profonde, prudente, surnaturelle.

— Il n'aime pas la bagatelle, pas plus en apostolat qu'ailleurs.

— Avant de travailler la société, il se travaille lui-même, pendant que sa conversion individuelle est encore ce qu'il peut faire de mieux pour la ré forme générale.

— Il se jette aux livres autant qu'à l'action. Il entre souvent dans sa chambre — et surtout en lui-même.

— Selon lui, une heure de réflexion épargne parfois un mois de travail. Une victoire sur soi-même est souvent la condition du succès auprès des autres.

— Il ne parle pas toujours, il pense. — On le reconnaît à ce qu'il dit, — et surtout à ce qu'il évite de dire.

— Il croit qu'il y a une stratégie de l'apostolat ; que tout ne consiste pas à dépenser de l'énergie, mais à la dépenser au bon moment et au bon endroit.

* *

— Il est pour la presse, par exemple, mais il s'inquiète beaucoup plus de la faire intelligente et noble, digne du catholicisme, que de disperser n'importe quels papiers.

— Il veut qu'on vote mais non pas en homme du troupeau, — fût-ce pour la bonne cause. Il n'est pas, *a priori*, de la majorité ou de l'opposition. Il prétend délibérer et choisir.

— Il ne tend pas au triomphe, par tous les moyens. Pas de procédés qui déshonorent, puisque sa cause est celle de l'esprit contre la chair. Il ne veut pas des moyens périmés, puisque ce serait maladresse et que sa cause est celle de l'esprit contre la sottise.

— Il renie les "arrivistes", — mais il se sépare des rêveurs.

* *

— Il n'est le fanatique de rien du tout, — ni du passé, ni du présent, ni de l'avenir.

— Le passé est une expérience ; il tâche d'en tirer des leçons.

— Il aime l'Histoire et il tient pour la tradition, nettement. Mais le passé, si parfait qu'il ait été, a eu ses torts, parfois horribles. Il a du moins ce défaut qu'il est passé et que les regrets ne le ressusciteraient pas. Le passé a surtout qu'il a été de son temps, le présent, un présent qui dépassait le passé.

— En s'adaptant à son temps, le catholique d'aujourd'hui prétend donc ne faire, après tout, que suivre ses aïeux, dont on lui reproche de déserrer les traces.

— Pour le présent, si mauvais qu'il soit, — et qui le croira tel, s'il a étudié l'Histoire — il a du moins ceci de bon qu'il est, et que, seul, il est utilisable...

— Dans le présent, d'ailleurs, tout n'a pas la même importance. Il y a ce qui fait du bruit. Il y a ce qui a de

l'avenir. Ce qui a de l'avenir, voilà ce que le catholique d'action essaye de démêler, ce dont il voudrait s'emparer.

— Il espère dans l'avenir, mais sans naïveté. Il doute des prophètes de la cité future, sachant le progrès lent (parfois à rebours) et l'humanité vouée au médiocre.

— Il se contente de résultats incomplets. Il se contente d'avoir, sinon replanté le Paradis terrestre, du moins aidé l'élite à grandir un peu plus et la masse à ne pas tomber trop bas dans la douleur et le péché.

— N'eut-il même pas abouti à cela, il lui reste d'avoir grandi son âme et rendu témoignage à Jésus-Christ. Cela suffit.

— Satisfaction austère ; mais le catholique d'action avant tout, *vit sa Foi*.

Au tableau d'honneur

Sous ce titre nous lisons dans les *Cloches* de Saint Boniface :

" Dans notre dernière livraison, nous avons adressé des remerciements au *Devoir*, de Montréal, et à l'*Action Sociale*, de Québec, pour leur attitude digne et catholique au sujet de la question scolaire du Keewatin.

Nous manquerions de gratitude et même de justice à l'égard d'autres journaux, qui, dans une sphère plus restreinte, défendent le droit et la justice avec autant de vigueur et de désintéressement, si nous ne leur donnions publiquement crédit de leur attitude fière et indépendante. Citons à l'ordre du jour la *Vérité*, de Québec ; la *Croix*, de Montréal ; le *Bien Public*, des Trois-Rivières ; le *Patriote de l'Ouest*, de Duck Lake ; le *Mineur*, de Hawkesbury ; l'*Évangéline*, de Moncton ; le *Progrès du Golfe*, de Rimouski ; l'*Action Canadienne*, de Fraserville ; la *Tribune*, de Saint-Hyacinthe ; le *Journal*, de Waterloo ; l'*Étoile du Nord*, de Joliette ; le *Messager Canadien*, de Montréal, et la *Nouvelle-France*, de Québec.

Nous sommes heureux d'ajouter que nos journaux catholiques de Winnipeg, anglais, allemand, polonais et ruthène, ont aussi noblement fait leur devoir dans l'occurrence.

Puis l'organe de Mgr de Saint-Boniface fait cette remarque grave et opportune au sujet de l'attitude de certains journaux catholiques de langue anglaise :

Nous voudrions ajouter à ce tableau d'honneur le *Casket*, d'Antigonish ; le *Catholic Record*, de London ; la *Tribune*, de Montréal, et le *Catholic Register*, de Toronto, mais nous ne le pouvons pas pour la bonne raison que les deux premiers gardent le silence sur la question et que les deux autres nous tirent dans le dos ! Le *Catholic Register* a été tout récemment cité par un grand journal protestant de Winnipeg à l'encontre du *North West Review*.

Ces journaux catholiques anglais du Canada, — ceux de Montréal et de Toronto, — s'inspireraient-ils du *Tablet* de Londres, qui depuis des années donne si souvent une note fautive lorsqu'il touche à nos questions scolaires ? Deux articles parus dans la *Nouvelle-France* de Québec, février et mars, mettent dans un jour lumineux cette attitude déconcertante du grand organe catholique anglais. Si le *Tablet* voulait prendre notre avis, nous lui conseillons de se contenter de défendre les écoles catholiques en Angleterre, — ce dont il s'aquitte avec un zèle et une fermeté de principes auxquels nous sommes heureux de rendre hommage. S'il ne voit pas comment ces mêmes principes — universels puisque catho-

ques — s'appliquent à notre pays, le plus sage pour lui serait de garder le silence. De quel droit s'arroge-t-il la mission de contrecarrer les directions de l'encyclique *Affari vos* et celles des Evêques que le Saint-Esprit a proposés au gouvernement de l'Eglise du Canada ?

L'anglais n'est pas nécessairement la langue des Etats-Unis

Le *Devoir* a reproduit du *New-York Freeman's Journal and Catholic Register* du 23 mars la lettre suivante qui est d'un grand intérêt et comporte une forte leçon aux adversaires du français au Canada, principalement. Détail piquant, l'auteur est un pur irlandais.

" Ce pays s'en porterait beaucoup mieux, si nous répandions l'usage du français, de façon à faire de l'Amérique un pays bilingue au lieu d'un pays unilingue. Il est absurde pour l'Amérique de faire un fétiche de l'anglais, parce que l'anglais n'est manifestement pas sa langue maternelle. Les Etats Unis ont été un pays de langue hollandaise, de langue française, de langue espagnole, aussi bien que de langue anglaise. Ils ont été colonie hollandaise, colonie française, colonie espagnole, dans un sens aussi véritable que colonie anglaise. La proportion de sang anglais est infinitésimale dans le peuple américain. Les noms sont des indications tout à fait fausses. Les noms anglo saxons sont surtout portés chez nous par les nègres et les Juifs russes.

" Americanisation veut surtout dire aujourd'hui anglicisation. Les immigrants, pour la plupart, veulent bien devenir des Américains, mais pas des caricatures des Anglais. Plusieurs d'entre eux viennent de pays qui n'ont absolument rien à apprendre de l'Angleterre. La civilisation latine est beaucoup plus ancienne et plus belle que la civilisation anglo-saxonne.

Son trait le plus saillant est l'absence de cette malveillance entre les classes qui s'appelle snobisme, cette suspicion entre les sectes religieuses qui s'appelle bigoterie, cette antipathie entre les races dont le Sud nous donne l'exemple révoltant.

Ces brutalités de sentiment font partie de notre héritage anglo-saxon. Les hommes d'éducation latine ne les comprennent pas.

" Ce serait donc tout profit pour nous, si, en même temps que de l'anglais nous nous servions du français comme clé de culture européenne. L'Europe est notre mère-patrie. Nous sommes les héritiers de la civilisation du Nord et du Sud. Avec toutes les chances de devenir une nation de polyglottes nous sommes les plus mauvais polyglottes du monde. Pourtant l'homme instruit a toujours été un multilingue. Les Romains parlaient couramment le grec. L'Irlandais du Moyen-Age parlait le latin et le grec, aussi bien que le gaélique. Dans cette question de langue on peut faire des miracles. Si le peuple le voulait, ce pays deviendrait gallophone en vingt-cinq ans. L'homme ordinaire, s'il en avait la chance, pourrait parler et penser en une douzaine de langues. En nous en tétant à nous servir que de la langue anglaise, nous autorisons l'arrogance de l'Anglais et nous nous fermons les chemins de toute culture."

(Signé),

HERBERT O'HARA MOLINEUX,

New-York, 26 février 1912.

Discours de prorogation

A la prorogation de la session provinciale, mercredi dernier, Sir François Langelier, lieutenant-gouverneur, a prononcé le discours suivant :

Messieurs du Conseil Législatif,

Messieurs de l'Assemblée Législative,

J'ai éprouvé un bien vif plaisir à sanctionner les lois que vous avez adoptées pendant cette session. Je dois vous féliciter du zèle que vous déployez à l'étude des questions qui intéressent notre chère province, et j'ai confiance que vos travaux auront le bon résultat que nous en attendons.

Messieurs de l'Assemblée Législative,

Vous avez voté les crédits nécessaires à l'administration de la chose publique et je vous en remercie, au nom de Sa Majesté. Il m'est particulièrement agréable de vous remercier aussi d'avoir approuvé la dépense de dix millions de piastres que mon gouvernement vous a proposée pour l'amélioration de la voirie. Je verrai à ce que tous ces crédits soient employés d'une manière judicieuse et conformément aux meilleurs intérêts de la province.

Honorables Messieurs

du Conseil Législatif,

Messieurs de l'Assemblée Législative,

Je fais des vœux pour votre bonheur et je prie le Ciel de répandre ses bienfaits sur vous, sur vos familles et sur ceux dont vous êtes les représentants.

LES REVUES

Le *Semeur*, sommaire d'avril 1912 : Laes laurentiens (poésie), Armand Chossegros ; La question scolaire du Keewatin, Anatole Vanier ; Les parties de cartes ou "euchres", C.-A. Latour ; Aux anciens retraitants ; La logique des politiciens, Edmond Lebrun ; Le catholique d'action, L. Hacault ; Rapport du Conseil régional de Québec, Aimé Plamondon ; A l'œuvre... des tracts, s. v. p. l..., Guy Vanier ; Chronique des cercles, Henri Lacerte ; Bibliographie.

—o—

Le *Croisé*, sommaire de mars 1912 : Notre épiscopat ; L'Action Sociale Catholique, Amédée Denault ; Pour nos Collèges, Léo Pelland ; La Croix Noire ; Pensées détachées, Le Vieux Croisé ; Une campagne de tempérance, A. D. ; Jeunesse à l'action, Albert Vézina ; Littérature sociale, G. Desdevizes du Désert ; Presse catholique ; Coopération, Jean Rivard ; La vie paroissiale, Marius Gouin ; Par la Presse, Mgr de Ségur.

—o—

La *Revue Critique des Idées et des Livres*, sommaire de mars 1912 : Quelques propositions logiques offertes à un démocrate chrétien, Bernard de Vareille-Sommères ; Racine à Uzès (1661-1662), Charles Benoît ; Une résurrection littéraire, Pierre Gilbert ; Le rachat de Boulogne en 1650, Jean Briéchet ; Notes politiques ; La Vie littéraire ; Chroniques ; Faits et documents ; Notes de théâtre ; Notes d'art ; Chronique du monde religieux ; Les livres ; La place de Grève ; Table du Trimestre.

La *Sainte Vierge d'après l'Évangile*, ouvrage canadien fort instructif à propager. Véritable catéchisme de la dévotion à Marie. Nouvelle édition 10 c. franco à La Propagande des Bons Livres, Bureaux de la Vérité.

Nous prions tous les retardataires de vouloir bien se mettre en règle avec l'administration.

**UN TRUC MAÇONNIQUE
DECOUVERT**

On s'étonne de voir certains verdicts rendus en faveur d'accusés appartenant aux Loges et dont la culpabilité n'était pas douteuse.

On connaît maintenant le truc, d'ailleurs très simple dont se servent les francs-maçons pour échapper à la justice.

A une récente réunion de francs-maçons un des FF. a fait cette déclaration :

" Chaque fois que des Francs-Maçons comparaissent devant les assises, ils prient leurs avocats francs-maçons de ne laisser, par la récusation, que des Frères dans le Jury. Ainsi est fait, et c'est l'acquiescement à tout coup."

Un autre F. s'écria aussitôt: "Faut pas débiter le truc."

Précédemment nous avons signalé les moyens officiels que les francs-maçons criminels emploient devant les tribunaux dans certaines circonstances pour échapper à la justice.

La protection que s'accordent les francs-maçons est un grave danger public parce qu'elle sacrifie l'intérêt commun aux intérêts des Loges maçonniques ou des Tripointus.

**A propos des Semaines
sociales**

Nous avons déjà fait certaines réserves au sujet des " Semaines sociales " fort en vogue en France.

La *Semaine religieuse* de Cambrai, revue qui fait autorité et que dirige Mgr Delassus publie à propos de ces *Semaines Sociales* la note suivante :

" Il y a dans les Semaines Sociales comme dans l'Association de la Jeunesse catholique et dans le *Sillon*, deux choses à considérer : les personnes et les doctrines ; les personnes dont plusieurs se montrent remplies des meilleures intentions, et les doctrines légitimement suspectes ou même dangereuses et funestes."

EN GARDE

" Nous nous étonnons, écrivent les *Cloches* de Saint-Boniface, de voir l'*Événement*, (23 mars), favoriser l'établissement à Québec de l'Association neutre et internationale des *Boy Scouts*. Nous avons déjà mis la jeunesse catholique en garde contre cette société, dont le programme confine à l'athéisme pratique."

On laisse respirer la victime

Parlant de la loi Caldwell relative aux écoles catholiques du Manitoba, le *Devoir* écrit :

" Il est possible que cela permette de desserrer un peu à Winnipeg et à Brandon, l'étouffement qui presse le cou de nos coreligionnaires, mais à qui fera-t-on croire que cela justifie le pouvoir fédéral d'avoir sacrifié les garanties constitutionnelles qu'il s'était engagé à maintenir, et qui auraient assuré les droits de toute la minorité du nouveau Manitoba ?"

EN PASSANT

Un missionnaire atteint de la lèpre Une dépêche annonce que le R. P. Dupuis, S. J., est atteint de la lèpre et qu'il a été isolé dans un lazaret, à Marana, Madagascar.

Il ne saurait survivre plus d'un an. Le Père Dupuis qui est chevalier de la Légion d'Honneur, est en mission dans l'île de Madagascar depuis dix-sept ans.

Il fut aumônier des troupes françaises durant la campagne, et administra les derniers secours de la religion à des milliers de soldats.

C'est le dixième missionnaire catholique qui paye le tribut au terrible fléau de la lèpre, depuis cinquante ans.

Caisse florissante Encore un beau succès de Caisse Populaire à enregistrer.

M. Jean Rivard cite dans le *Bien Public* des Trois-Rivières ce bel exemple d'organisation économique paroissiale :

" La Caisse Populaire du Lac-à-Tortue vient de faire connaître le résultat de ses opérations durant l'année 1911. C'est merveilleux. Le chiffre des opérations a doublé. Il est passé de \$23,000 à \$49,000 en chiffres ronds. Il n'y a pas encore un sou de perte, depuis deux ans que la Caisse est fondée. Et cependant, on a fait, en 1911, 158 prêts, représentant un montant de \$5,891.17. La Caisse scolaire qui fonctionne dans les 6 écoles de la paroisse a donné d'excellents résultats. Il faut dire la même chose du Syndicat agricole ; il a payé un dividende de 6% à ses actionnaires. Le Syndicat possède aussi une boulangerie coopérative qui marche à merveille. Cette boulangerie était exploitée par un particulier, jusqu'au mois d'avril dernier. Le Syndicat l'acheta pour l'empêcher de disparaître, et, dans l'espace de huit mois, parvint à lui faire produire de jolis revenus. St-Théophile du Lac est une petite paroisse au sol peu fécond, et qui doit son relèvement et sa prospérité actuelle à la perfection de son organisation économique. La preuve est donc faite de la possibilité de faire réussir les œuvres économiques au sein de nos paroisses, comme elle est faite également, du bien que ces œuvres font à nos gens, au double point de vue du bien-être matériel et moral."

Le secret de la confession Le *Kerchenlexikon*, lisons-nous dans la *Semaine Religieuse* de Cambrai, qui a été longtemps le dictionnaire théologique des catholiques allemands, raconte comme étant un exemple, le seul, dit-il, de la violation de ce secret, une histoire qui se serait passée à Töschenu en 1700. Un abbé Chaubard, curé de Croix-Daurade, aurait reçu l'aveu d'un assassinat. Menacé de mort par les trois fils de la victime, il aurait, sous cette crainte, signalé le meurtrier.

Un des grands journaux catholiques d'Allemagne, la *Germania*, ayant reproduit cette histoire au début de cette année, une demande de renseignements fut adressée à M. l'abbé Lafforgue, curé de Croix-Daurade. Or, précisément, ce prêtre a publié, il y a deux ans, l'histoire de sa paroisse dans laquelle, au chapitre intitulé *Les Curés*, il établit qu'en 1700, la paroisse de Croix-Daurade n'existait pas. Elle n'a été fondée qu'en 1772, et l'église et le presbytère ont été construits en 1776. De plus, aucun curé de la Croix-Daurade n'a porté ce nom de Chaubard.

C'est donc là une histoire inventée à plaisir. Quel est l'auteur de cette légende ? On la trouve pour la première

fois dans un livre intitulé : *Mémoires tirés des archives de la police de Paris, pour servir à l'histoire de la morale et de la police depuis Louis XIV jusqu'à nos jours*. Ce livre a été publié à Paris en 1838. La légende s'y lit au tome I, p. 218-230. C'est un ouvrage posthume, l'auteur, J. Peuchet, étant mort en 1830. D'autres récits du même ouvrage révèlent un esprit de dénigrement voulu de tout ce qui touche à la religion. Peuchet serait un pseudonyme. L'auteur de ces misérables histoires serait Lamothe-Landon, sous-préfet de la Haute Garonne sous le Premier Empire

Les fouilles à Pompéi De nouvelles et intéressantes découvertes ont été faites il y a quelques jours dans une partie de la rue de l'Abondance, de Pompéi. Un temple admirablement conservé a été mis à jour, ainsi que des fresques représentant les divinités du mont Olympe.

Un autre édifice également bien conservé a été découvert renfermant des peintures murales représentant les sacrifices de la déesse Cybèle, fille du Ciel, déesse de la Terre, épouse de Saturne, et mère de Jupiter, Neptune, Pluton.

Ces découvertes sont les plus remarquables qui aient été faites depuis longtemps. On accourt de toutes les parties de l'Italie pour les voir.

Bel exemple de l'amiral de Cuverville L'amiral comte de Cuverville, mort récemment en France, à la suite d'un accident, a voulu donner un grand exemple d'humilité en demandant d'être enseveli dans son costume de tertiaire et non dans son uniforme militaire.

Un de ses amis écrit à ce sujet : " Je l'ai vu, mort, enveloppé de la bure des pénitents de St-François, *Cedant arma togæ* ; les armes glorieuses s'étaient inclinées devant la livrée pieuse. Cuverville voulut aller à la tombe et à Dieu dans le vêtement des humbles."

L'amiral de Cuverville était le président actif de l'Association antimaçonnique de France.

Enseignement bilingue Lors de la Convention des Canadiens français du Manitoba à Saint-Boniface les considérants suivants ont été adoptés au sujet de l'enseignement bilingue :

a) Considérant que par la Constitution de la province, dans l'acte du Manitoba de 1870, sanctionné par le Parlement impérial, il est expressément pourvu que la langue française, tout comme la langue anglaise, devra être langue officielle dans la dite province ;

b) Considérant que l'Ouest a été découvert et évangélisé par des hommes de race et de langue française ;

c) Considérant que la race française a été la première à s'établir dans l'Ouest et constitue encore une partie considérable de la population ;

d) Considérant que l'enseignement de la langue française à l'école est le moyen essentiel de conserver notre idiome national ;

Il est résolu que cette Convention insiste énergiquement sur l'enseignement efficace du français dans nos écoles bilingues, tout en donnant tout le soin nécessaire et désirable à l'étude de l'anglais.

Il est, en outre, résolu qu'un comité permanent, composé de sept membres, est, par les présentes, constitué pour surveiller l'application dans nos écoles

de l'Acte des Ecoles Publiques, aider à la solution des difficultés et suivre de près les amendements au dit acte qui sont ou seront présentés dans l'avenir à l'assemblée législative de Winnipeg, et, au besoin, pour en suggérer à nos députés.

Découverte à Rome Au cours de certaines fouilles pratiquées sous la direction du professeur Boni, on a découvert une grande maison de l'empereur Auguste sous les fondations mêmes d'une autre maison construite par l'ordre de l'empereur Domitien, en l'an 85 de l'ère chrétienne.

A cause de certaines matières provenant d'un tremblement de terre, il n'a pas encore été possible de la visiter dans tous les détails. On a pu voir le triclinium ou salle à dîner dont le parquet est fait de carreaux de marbre jaune, de granit et de porphyre égyptien."

Le mariage Castellane-Gould Le dernier numéro des *Acta Apostolicae Sedis* publie une sentence sur la question de la validité du mariage célébré en 1895, à New-York, entre le comte Marie-Paul Boni de Castellane et Mlle Anna Gould. On sait que ce mariage avait occasionné des querelles violentes dans la famille du mari. Les deux époux s'étaient ensuite séparés, prétextant la nullité du mariage. Mais le tribunal de la Rote déclare que le mariage est valide et que par conséquent rien ne peut l'enfreindre. Cette sentence est à noter, après tant d'autres, pour répondre à la calomnie des gens qui disent qu'à Rome les gens riches peuvent toujours obtenir une sentence de nullité de mariage si bon leur semble.

L'alcool ; ruine On s'étonne dans certains quartiers, s'écrie la *Libre Parole*, du mouvement de tempérance qui s'est développé dans le pays. Il n'y a pourtant pas lieu de s'en étonner lorsqu'on étudie la question de près et au point de vue national.

L'intempérance, — la chose est reconnue — amène la tuberculose, la folie assez souvent, et elle est la cause des trois quarts des crimes qui sont commis. Allez devant les tribunaux criminels et vous verrez que la plupart de ceux qui y sont traduits donnent pour excuse de leurs crimes qu'ils étaient en boisson.

La consommation des liqueurs dans notre pays est quelque chose de phénoménal. La dernière statistique, celle de 1909, constate des faits vraiment alarmants. Il a été consommé dans cette année, de la liqueur au montant de \$73,515,757.00. Donc tout près de soixante-quatorze millions de piastres ont été dépensées pour acheter des liqueurs. Savez-vous combien cela représente par tête ? Le chiffre énorme de \$10.50 !!

Pendant cette même année, 89,952 personnes ont été condamnées au pénitencier ou à la prison !

Les frais d'administration de la justice pour les provinces et le gouvernement fédéral se sont élevés à \$32,200,000 !

Il est certain que les trois quarts de ces frais ont été encourus pour faire le procès des criminels qui ont violé la loi pendant qu'ils étaient sous l'influence des liqueurs.

Ces chiffres sont des plus alarmants et justifient bien le mouvement de tempérance.

A propos de tramways

Nous trouvons dans un journal américain une nouvelle que le *Merger* de Québec pourrait lire avec grand profit pour l'avantage et l'intérêt des Québécois :

" Hier, les New-Yorkais ont pu voir, pour la première fois, un tramway sans marchepied dans les rues de New-York.

A 10 heures du matin, une de ces nouvelles voitures, fraîchement peintes, dans laquelle avaient pris place les directeurs de la compagnie, leurs invités et les représentants de la presse, quitta le dépôt de la New York Railways de la 99e rue et Lexington avenue pour son premier voyage à South Ferry.

Le fait caractéristique de ces nouvelles tramways est l'absence de marchepieds aux portes d'entrées, qui sont situées au centre.

La carrosserie n'est qu'à quatre pouces au-dessus du sol et le plancher à six pouces plus haut, ce qui fait que les voyageurs n'ont qu'une enjambée de 10 pouces à faire pour pénétrer à l'intérieur du tramway.

Les portes sont ouvertes par le conducteur, assis auprès de la porte, par une pression qu'il exerce avec son pied sur un bouton.

Les portes ouvertes, la force motrice est coupée et le motermain ne peut remettre le tramway en marche que lorsque les portes sont refermées.

De cette façon on évitera les accidents qui se produisent souvent avec les tramways du modèle actuel.

La ventilation et la température des voitures sont réglées automatiquement.

La chaleur est-elle trop forte? Un instrument chargé de la contrôler ferme les soupapes. Fait-il trop froid? Ce même instrument les rouvre aussitôt.

Le sol est fait de ciment, ce qui permettra de laver à grande eau, chaque soir, les tramways et de détruire aussi les germes et la boue qui y auront été déposés pendant le jour.

Ce nouveau modèle a surtout le grand avantage pour les passagers d'empêcher la Compagnie d'enlever les portes des tramways.

Guide des Serviteurs de Marie**La Sainte Vierge d'après l'Évangile**

Ce livre répond à ces deux titres.

Il renferme en substance ce que l'Évangile et la Sainte Eglise nous enseignent sur la bienheureuse Mère de Dieu, la dignité de sa personne, les grâces dont elle a été prévenue, sa vie ici-bas, sa gloire dans le ciel, sa bonté, sa puissance, sa tendresse maternelle envers nous, les droits qu'elle possède à notre vénération et à notre amour, le culte qui lui est dû et les moyens de le lui rendre par la pratique des dévotions autorisées et recommandées par l'Eglise.

Dans l'annexe du livre sont exposées ces différentes dévotions, ainsi que les indulgences qui y sont attachées.

Un mois de Marie avec exemples et invocations forme une partie importante de cet ouvrage.

Le *Guide des Serviteurs de Marie* est revêtu des plus hautes approbations.

Dès la première édition plusieurs évêques s'empressèrent de recommander chaleureusement cet opuscule. Cette troisième édition se compose de 372 pages d'un format portatif, couverture solide en percaline noire avec inscription en lettres dorées.

Prix : l'unité 30 sous ; franco 35 cts.

Prix spécial à la douzaine et au cent.

A vendre chez l'auteur, l'abbé N.

Cinq Mars, 2 rue Richelieu, Québec, à la *Propagande des Bons Livres*, bureaux de la *Vérité* et dans toutes les librairies catholiques.

NOTRE DŪ

Nous envoyons actuellement des comptes à nos abonnés retardataires. Nous espérons que tous s'empresseront de nous faire parvenir notre dû.

La *Vérité* n'a, comme moyen d'existence, que le seul revenu des abonnements. Si tous ceux qui ont souscrit à notre journal payaient régulièrement, nous pourrions faire assez facilement à toutes nos dépenses. Malheureusement il nous est toujours dû une somme fort importante. Nous sommes bien déterminés cette année de faire la perception de tous les arrérages.

Que tous nos abonnés jettent donc un petit coup d'œil sur l'inscription au bas de leur adresse, et s'ils nous doivent, nous les prions de ne pas nous obliger à leur envoyer une note.

Nous tenons aussi à rappeler que l'abonnement est payable d'avance.

On comprendra facilement que ce n'est pas juste de nous laisser supporter, seul, un an d'avance, tous les frais de publication de notre journal.

Pour les économistes

Tous ceux qui s'intéressent aux questions et aux œuvres économiques doivent lire le *Petit catéchisme* de Lefranc sur les *Caisses Populaires*.

Ce petit traité, très méthodique, très clair et très pratique est destiné à obtenir un grand succès. C'est un ouvrage unique, indispensable à l'heure présente.

C'est aussi le premier ouvrage canadien d'économie pratique.

Nul doute qu'il va grandement contribuer à la diffusion des Caisses populaires.

On peut se procurer cet ouvrage à nos bureaux. 10 sous ; 12 sous par la poste.

La Lutte Antialcoolique

Tous les amis de la tempérance pourront se procurer le nouvel ouvrage antialcoolique du R. P. Doyon, O. P., à la *Propagande des Bons Livres*, à nos bureaux.

L'unité, cartonné en librairie 20 c. ; franco 25 c.

Relié toile, 25 c. en librairie et 30 c. franco

PRIX SPECIAL

Pour faciliter la propagande de la *Vérité* par nos amis, d'ici à quelque temps, nous accordons un prix spécial de faveur pour les nouveaux abonnés, soit \$1.00 par an.

Cette réduction est accordée pour la première année seulement.

Afin de nous rendre au désir de S. G. Mgr Bégin nous avons travaillé à propager l'excellent *Manuel des Parents Chrétiens* de M. l'abbé Mailloux, édition préparée par M. l'abbé D. Gosselin. 65 c. franco, relié.

Voici ce que Mgr Bégin écrivait au sujet de ce livre :

" C'est mon désir formel que Messieurs les curés, vicaires et missionnaires s'emploient avec zèle à le propager dans les paroisses... et engagent fortement les parents chrétiens à y puiser la lumière et la direction dont ils ont besoin pour se bien acquitter de leurs graves devoirs. "

En vente à la "Propagande des Bons Livres"

(: o :)

(Œuvre de Saint Raphaël Archange.)

Bureaux de la "Vérité"**Apostolat en Afrique.**

En vente au profit des œuvres des Sœurs Blanches d'Afrique. 20 cts en librairie, 25 cts franco.

Le Catechisme des Caisses Populaires par J. P. Lefranc.

10 cts en librairie ; 12 cts franco.

Le Catholique d'Action par le R. P. Palau, S. J.

En librairie 15 cts ; franco 20 cts.

La Première Canadienne au Nord-Ouest, par l'abbé G. Dugas.

Une belle et intéressante page d'histoire canadienne et qui vaut n'importe quel roman

En librairie 5 cts ; franco 7 cts.

La lutte antialcoolique. Simples articles par le R. P. Doyon, O. P.

Cartonné 20 cts ; en librairie 25 cts franco.

Toile 25 cts en librairie 30 cts franco

ROMAN POUR TOUS

Bibliothèque Bleue

MAIN D'ENFANT, M. Aigueperse.

LA FRESNAIE, M. Aigueperse.

LA FIANCÉE BOER, Raoul Montis.

LA PUPILLE DU DOYEN, M. Le Beaumont.

LE FILS DE STENIO MORELLI, Edmond Coz.

LES HOMMES DE PROIE, Jeanne de Lias.

SANS BAPTÊME, Jeanne de Lias.

AVENTURES D'ARTISTES, M. de Lamiraudie.

UNE PART DE BONHEUR, M. de Lamiraudie.

LE MYSTÈRE D'ARLACQ, Marie Thiéry.

AU BUT, Marie Thiéry.

LE PLAN DE LA COMTESSE, M. Maryan.

HÉROÏSME AU PAYS DES NEIGES, M. du Campfranc.

LA FORTUNE DE M. MAUFROY B. Roblot.

En librairie 35 cts ; franco 40 cts.

Musée Moral & Littéraire

In-8 Brochées : 17 cts ; 22 cts franco

Pour les 41 numéros \$6.75.

Adhémar le Templier. Récit du temps des croisades.

Aide-toi, le Ciel t'aidera, par Foucault.

L'Aveugle ou les voies de la Providence, par H. De Péreux.

La Bonne Baronne, par P. l'Olivier.

La Chambre à la Porte de Fer, par D'Aveline.

Le Château de l'Aieule, ou ce que peut l'éducation chrétienne, par Van Looy.

Le Château Hanté, par J. D'Estelle.

La Chaumière de Hant-Castel, ou la foi victorieuse de l'orgueil, par BENOIT.

La Clef de la Frégate, par D'Aveline.

Clémence ou Dieu veille sur l'Orpheline, par Van Looy.

Les Contrebandiers du Val des Trois Hêtres, par D'Aveline.

Le Coup de Cravache, par Gaspard de Weede.

Les Dents de Jacques d'Armagnac. Nouvelle du XV^e siècle par D'Aveline.

Deux Histoires de la Chambre Rouge, par D'Aveline.

Elise de Lussan, par Mlle Nottre.

Les Epis de Ruth. Impressions, portraits et récits, par l'abbé Fouré.

Les Epreuves de la Vertu, par Mantelet.

Espérez en la Providence, par Mlle A. Gransard.

La Ferme Del-Rarbi. Esquisses de mœurs africaines, par de Solignac.

La Fille du Colon, par D'Aveline.

Frère et Sœur, ou le Batelier du Tibre, par Mlle de la Grange.

Gunde-Kar, par P. l'Olivier.

L'Horloger de Saint-Gouéno, par J. Dominique.

Humbles Violettes, par Mary Santho.

Jean Sobieski, roi de Pologne, par l'abbé Guenot.

La Croix d'Orval, par Aimé Cécyl.

Le Violoneux d'Echternach, par l'abbé Gobat

Le Manoir Funeste, ou le droit d'aînesse, par Van Looy.

Mémoires d'une Epingle, par E. Guenon.

Les Merveilles de la Charité, par Réginald.

Nouvelles Irlandaises, par De Jorel.

Les Périls de Paul Percival, ou le jeune aventurier, par Young

La Reconnaissance chez les animaux, par P. l'Olivier.

Rose et Valentine, ou le devoir de l'amitié, par P. l'Olivier.

Rupert le Braconnier, par Von Ambach.

Un Sacrifice Récompensé, par V. Nottre.

Scander-Bey, ou le héros chrétien, par l'abbé Guenot.

Sébastien, ou l'action de la Providence, par P. l'Olivier.

Thimothée et Philémon, par un Ami de la jeunesse.

Le Village des Alchimistes, par D'Aveline.

Ville des Morts, par Gerbet.

LE CATECHISME EN IMAGES, 70 gravures en noir, avec l'explication de chaque tableau en regard. En librairie, l'unité 80 cts relié ; franco \$1.00.

Ces tableaux en noir sont la réduction des 70 chromolithographies du grand catéchisme en images, mesurant 0m 48 x 0m 66.

Feuilles illustrées (8 pages) — Pour Missions, Carêmes, Prédications, Retraites. \$1.00 pour les 360 numéros.—\$1.85 franco.

Petite bibliothèque des publications populaires (10 brochures). 12cts. Fr. 15.

Petite Bibliothèque de la famille. 200 brochures. En librairie \$1.10. Fr. 1.40.

Petite Bibliothèque des pères et mères de famille 6 brochures. 15 cts. Franco 20 cts.

Collection d'opuscules pour les fidèles en général. (Paroisses, associations diverses, retraites, missions, distributions quelconques). \$2.00 ; Franco \$2.25.

Collection. Piété. 11 brochures. 36c. 45c. fr.

Pour le Prie-Dieu. L'adoration perpétuelle, l'heure Sainte, l'Hommage au T. S. Sacrement. 15c. doz. 18c. fr.

La Propagande des Bons Livres Bureaux de la "Vérité" près Québec